



MENA OBSERVATORY
ON RESPONSIBLE AI
مركز الشرق الأوسط وشمال إفريقيا للأداء الاصطناعي المسؤول



Nouvelles formes de travail données et inclusion dans l'économie numérique:
une Perspective du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA)



POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE DE PLATEFORME TUNISIENNE : UNE NOTE CONCEPTUELLE



POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE DE PLATEFORME TUNISIENNE : UNE NOTE CONCEPTUELLE

Asma Ben Hassen et Jacob Emont

Cette étude a été réalisée grâce au soutien du Centre d'accès aux connaissances pour le développement (A2K4D) de la Onsi Sawiris School of Business de l'Université américaine du Caire (AUC) dans le cadre du projet « Nouvelles formes de travail données et inclusion dans l'économie numérique: une Perspective du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) », à l'aide d'une subvention de la Fondation Ford. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement l'A2K4D ou la Fondation Ford.

INTRODUCTION

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a utilisé pour la première fois l'expression « secteur informel » il y a plus de 40 ans pour désigner les milliards de travailleurs non protégés qui travaillent dans des entreprises légales mais non enregistrées, en dehors des structures économiques formelles. Depuis lors, les économies du monde, grandes et petites, ont évolué mais celles des pays les moins développés et les plus vulnérables restent celles qui connaissent les taux d'informalité les plus élevés.

L'économie de plateforme – qui désigne l'activité économique reposant sur le travail médié par une plateforme (PMW), comme les transactions entre un acheteur et un vendeur ou un prestataire de services effectuées par le biais d'une application, d'un site Web ou d'un marché en ligne – est l'un des domaines en expansion de l'économie informelle.

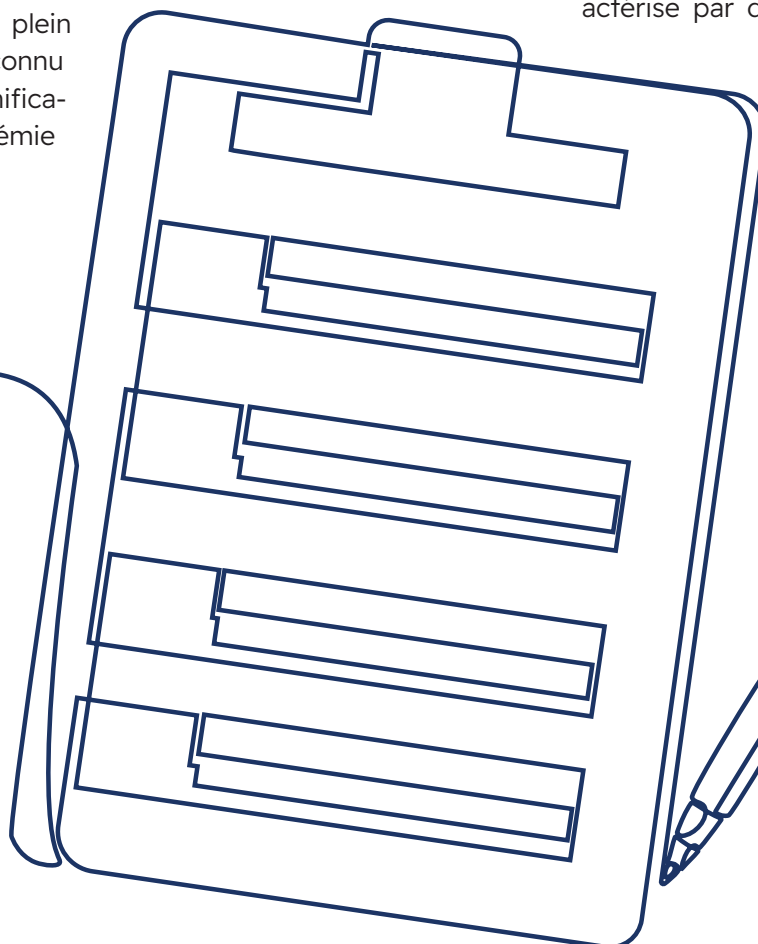
En Tunisie, comme dans la majorité des pays en développement, l'économie de plateforme a connu une croissance importante ces dernières années, mais le gouvernement a pris peu de mesures pour évaluer les impacts de cette nouvelle forme de travail. L'économie de plateforme, déjà en plein essor mais qui a connu une croissance significative pendant la pandémie

de COVID-19, s'est, dès le départ, adopté les pratiques d'emploi du secteur informel. Non seulement de nombreux travailleurs de plateforme travaillent de manière informelle, mais de nombreuses plateformes se sont développées en s'appuyant sur les structures de travail informel, qui existent de longue date, en transférant sur les travailleurs les risques et les responsabilités qui incombent traditionnellement à l'employeur.

Cette note d'orientation donne un aperçu de l'économie informelle et de l'économie de plateforme en Tunisie et de leur interconnexion. Sur la base des résultats d'une enquête menée auprès de travailleurs de plateforme tunisiens, de groupes de discussion et d'entretiens avec des experts du secteur, nous proposons des recommandations aux décideurs politiques qui travaillent à une meilleure intégration de l'économie de plateforme et de la main-d'œuvre informelle en Tunisie.

L'INFORMALITÉ EN TUNISIE

Depuis la révolution de 2011, la Tunisie est confrontée en permanence à des défis économiques et sociaux. L'économie tunisienne se caractérise par des déséquilibres mac-



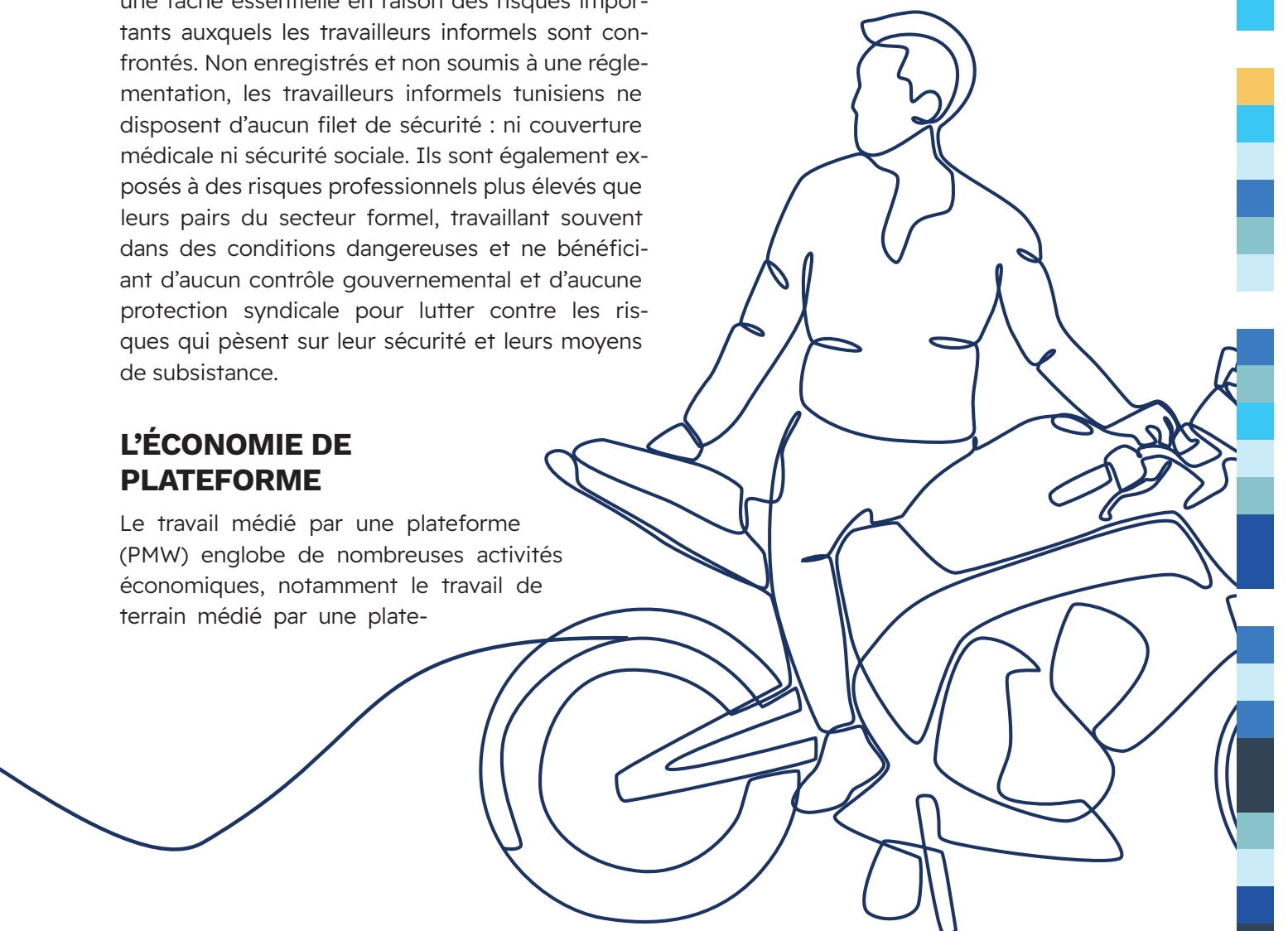
roéconomiques, de faibles niveaux d'inclusion, un taux de chômage élevé et une croissance lente. La cause principale de ces problèmes réside dans l'économie informelle extrêmement importante en Tunisie. On estime à environ 45% la main-d'œuvre qui y est employée. De nombreuses personnalités tunisiennes et organisations internationales ont recommandé de prendre des mesures pour lutter contre l'économie informelle, mais ces mesures ne sont pas simples à implanter. En effet, l'économie informelle est complexe et diversifiée, car elle recouvre de nombreux secteurs et des situations très différentes. Par ailleurs, l'informalité ne s'oppose pas de façon tranchée à la formalité : les travailleurs formels peuvent omettre de déclarer une partie de leurs revenus afin d'alléger leurs charges fiscales et les travailleurs informels peuvent déclarer leurs activités auprès de certaines autorités, mais pas d'autres.

Pourtant, lutter contre l'informalité en Tunisie reste une tâche essentielle en raison des risques importants auxquels les travailleurs informels sont confrontés. Non enregistrés et non soumis à une réglementation, les travailleurs informels tunisiens ne disposent d'aucun filet de sécurité : ni couverture médicale ni sécurité sociale. Ils sont également exposés à des risques professionnels plus élevés que leurs pairs du secteur formel, travaillant souvent dans des conditions dangereuses et ne bénéficiant d'aucun contrôle gouvernemental et d'aucune protection syndicale pour lutter contre les risques qui pèsent sur leur sécurité et leurs moyens de subsistance.

L'ÉCONOMIE DE PLATEFORME

Le travail médié par une plateforme (PMW) englobe de nombreuses activités économiques, notamment le travail de terrain médié par une plate-

forme (PMGW), qui comprend des activités telles que les services de transport et de livraison, et le travail du cloud médié par une plateforme (PMCW), qui comprend les services fournis en ligne. La Tunisie a connu une croissance significative de ces deux formes principales de PMW, en particulier depuis la pandémie de COVID-19, qui a vu l'accroissement du recours aux services en ligne. Cependant, peu de recherches ont été menées sur la situation spécifique de l'économie de plateforme en Tunisie et ses effets sur la main-d'œuvre. En outre, le gouvernement tunisien n'a pas encore pris de mesures concernant l'économie de plateforme : les organismes gouvernementaux n'ont pas cherché à collecter des informations sur le travail de plateforme, contraignant les entreprises et les travailleurs à adapter leurs activités aux cadres réglementaires existants malgré les difficultés et les incompatibilités.



Les recherches disponibles suggèrent que l'économie de plateforme et l'économie informelle sont étroitement liées. Des études sur le travail de plateforme en Tunisie ont révélé que les travailleurs de plateforme sont confrontés à de nombreux risques dans le cadre de leur travail, notamment à des problèmes de sécurité, de non-paiement des services, d'abus et de manque de respect. Ces travailleurs ne disposent d'aucun filet de sécurité. S'ils sont victimes d'un accident ou d'une maladie incapacitante, ils ne reçoivent aucune indemnisation de la part de la plateforme ou des organismes de sécurité sociale. En outre, à l'instar du travail informel, le travail de plateforme fait porter la charge des coûts par les travailleurs. Alors qu'autrefois les entreprises auraient formé et assuré les travailleurs, les plateformes ont tendance à transférer cette responsabilité aux travailleurs eux-mêmes. Au lieu d'employer une main-d'œuvre capable de faire face aux changements macroéconomiques, de nombreuses plateformes préfèrent gérer ces risques par le biais d'une « main-d'œuvre à la demande » composée de sous-traitants, sans garantie d'un emploi stable.

CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL DE PLATEFORME EN TUNISIE

Pour analyser les caractéristiques du travail de plateforme en Tunisie et ses liens avec l'informalité, nous avons mené une enquête auprès de travailleurs de terrain (PMGW) et du cloud (PMCW), organisé des groupes de discussion et interrogé des experts du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Les résultats de notre étude, *Nouvelles formes de travail, anciennes formes d'exploitation : analyse de l'économie de plateforme et de l'économie informelle en Tunisie*, suggèrent que les travailleurs de plateforme acceptent un niveau de rémunération faible et la précarité sociale et professionnelle qui l'accompagne (manque de perspectives de croissance), en raison, principalement, de l'absence d'autres débouchés dans une économie tunisienne en proie à des difficultés.

Les travailleurs interrogés, PMGW et PMCW confondus, sont pour la plupart jeunes et célibataires, bien qu'ayant des profils distincts. Les travailleurs du cloud sont plutôt diplômés de l'université ou des étudiants travaillant à temps partiel. Les travailleurs de terrain, pour leur part, travaillent plus

longtemps, jusqu'à sept jours par semaine. Ils sont nombreux – en particulier les chauffeurs-livreurs – à ne pas travailler directement pour la plateforme mais à être des sous-traitants d'intermédiaires qui prélèvent une part de leurs revenus et leur assignent les missions..

Les travailleurs interrogés sont quasiment tous employés de manière informelle. Ils sont nombreux à être disposés à formaliser leur travail, mais peu à savoir comment le faire. Ils sont encore moins nombreux à déclarer pouvoir compter sur la plateforme pour laquelle ils travaillent pour obtenir de l'aide en la matière. Un résultat guère surprenant selon les experts interrogés puisque la Tunisie n'a pris aucune mesure pour réglementer l'économie de plateforme, laissant aux entreprises et aux travailleurs la charge de contourner des régimes fiscaux et des régimes de protection sociale qui ne sont pas adaptés. Beaucoup choisissent tout simplement de ne pas essayer.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

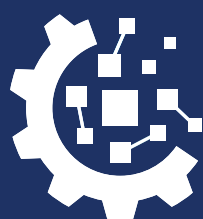
Selon nos résultats, la Tunisie dispose d'un grand potentiel d'amélioration de l'intégration de l'économie de plateforme. Cette intégration améliorerait les conditions de la main-d'œuvre – en augmentation – dans les entreprises de travail numériques et aurait des répercussions positives sur les personnes qui travaillent dans l'économie informelle. À ce titre, nous formulons les recommandations suivantes :

- **Améliorer la collecte de données :** les personnalités interrogées issues du gouvernement, du secteur privé et de la société civile ont pointé le manque de données sur l'économie de plateforme comme un obstacle à leur travail. Les politiques devraient faire de la collecte de données plus amples une priorité. Des données plus précises sur les entreprises de travail numériques opérant en Tunisie, les travailleurs, les transactions, les caractéristiques des utilisateurs, les niveaux de rémunération et les conditions de travail.
- **Faciliter la représentation des travailleurs :** il est essentiel de donner aux travailleurs de plateforme les moyens d'être représentés lors de négociations sur des mesures politiques qui auraient un impact direct sur leurs moyens

de subsistance. Caractérisés par la diversité de leurs expériences, les travailleurs de plateforme doivent pouvoir participer au dialogue social et aux discussions publiques sur leurs conditions de travail et de vie. Favoriser la représentation des travailleurs contribuerait à l'élaboration de politiques éclairées et au renforcement de la confiance entre les travailleurs de plateforme et les représentants du gouvernement.

- **Réglementer le travail de plateforme :** les réglementations doivent prendre en compte les enjeux et les possibilités uniques de l'économie de plateforme afin de trouver le juste équilibre entre la protection des travailleurs et la flexibilité nécessaire au développement du travail de plateforme. Ces réglementations doivent protéger les droits des travailleurs et clarifier leur statut. En l'absence de telles réformes, les travailleurs de plateforme seront maintenus dans l'incertitude et, dans de nombreux cas, dans l'incapacité de formaliser leurs activités.
- **Explorer la possibilité d'une réglementation sectorielle :** En évaluant l'économie de plateforme et ses impacts, les décideurs politiques pourront considérer la pertinence d'une réglementation sectorisée : en fonction des secteurs d'activité des plateformes. Ils devraient être conscients du fait que les règles régissant les services de VTC et de livraison de nourriture ne sont pas nécessairement adaptées aux services fournis par des prestataires freelance ou à la garde d'enfants. Ces différences doivent être prises en compte et soigneusement examinées avant d'élaborer un cadre trop générique et l'appliquer à l'ensemble de l'économie de plateforme.





NEW WORK

FORMS OF

and Inclusion in the Middle East
and North Africa

Centre d'accès aux connaissances pour le développement
Onsi Sawiris School of Business de l'Université américaine du Caire

Mars 2025